

Nouvelle politique d'attribution des dons : donner plus et donner mieux

L'année 2024 marque la mise en place d'une nouvelle politique d'attribution des dons. En optimisant ses manières de faire, la Fondation du CHU de Québec souhaite maximiser l'effet des dons reçus et élargir l'accessibilité du financement, en cohérence avec la vision du CHU de Québec-Université Laval (CHU).

Objectifs

Financer des projets ayant des retombées significatives et leur offrir une plus grande visibilité.

Augmenter l'accessibilité au financement pour favoriser l'engagement et encourager les dons.

Exercer une gestion exemplaire des dons reçus afin d'atteindre les plus hauts standards de gouvernance et d'éthique.

Assurer une répartition équitable des octrois.

Les cinq programmes principaux et leurs volets

Le financement sera alloué via cinq programmes et sera octroyé à la suite d'une analyse par un comité interdisciplinaire propre à chaque programme. Ces comités seront composés de représentants de plusieurs secteurs hospitaliers, qui s'assureront de soutenir des projets ayant un impact positif selon les besoins établis par le CHU.

1 Soins de proximité

Favoriser le bien-être et la santé des usagers et de leurs proches.

- Humanisation des soins
- Acquisition de petits équipements (moins de 15 000 \$)

2 Technologies et équipements de pointe

Implanter ou acquérir des équipements et des technologies d'avant-garde visant à renforcer les expertises de pointe.

- Équipement d'une valeur de 15 000 \$ et plus

3 Solutions innovantes

Encourager et valoriser des projets qui ont un haut potentiel d'innovation ou qui explorent des solutions pour résoudre des problématiques.

4 Formation et développement

Enrichir les formations et le développement des compétences du personnel du CHU et des étudiants en recherche.

- Bourses de la relève en recherche
- Bourses de formation complémentaire (fellowship)
- Bourses de perfectionnement

5 Excellence en recherche

Encourager les projets qui permettent aux équipes de recherche d'accélérer l'avancement des connaissances.

- Projets d'envergure
- Contributions levier
- Démarrage en recherche

Comment déposer une demande ?

La nouvelle politique prévoit que le financement soit accordé aux projets qui se démarquent. Ces projets sont ainsi priorités à la suite de leur analyse sur la base des critères de chaque programme. Il n'est donc plus nécessaire d'avoir accès à des dons dédiés pour voir son projet financé.

Vous déposez votre demande via le formulaire en ligne

La Fondation envoie à la direction, l'axe ou le service médical concerné pour préapprobation de la demande

Le comité interdisciplinaire analyse la demande

La Fondation sélectionne les projets et confirme le financement

La Fondation fait appel aux dons en mettant en valeur les projets financés

La Fondation fournit des rapports d'impact aux donateurs sur les retombées de leurs dons

- 1. Présentez votre projet** auprès de la direction du CHU, du service médical et/ou de l'axe concerné qui devra préapprouver votre demande.
- 2. Une fois la préapprobation obtenue, un comité interdisciplinaire, composé de représentants de plusieurs secteurs hospitaliers,** analysera votre demande. La composition des comités sera faite à partir des recommandations issues des consultations faites par la Fondation. Une **évaluation objective** de la pertinence des projets et une priorisation seront effectuées par le comité selon des critères établis.
3. Sur la base de la priorisation réalisée par les comités et de critères complémentaires, **la Fondation prendra la décision finale** des projets à financer. Même si les dons dédiés sont insuffisants pour couvrir le coût de certains projets, la Fondation assumera une part importante du financement avec des dons non dédiés.
- 4. La Fondation travaillera à mettre en valeur les projets sélectionnés** et à trouver du financement, en assurant le rayonnement de l'expertise des intervenants du CHU et un apport maximum de dons.
5. À la suite de l'approbation et après la réalisation du projet, **un rapport d'impact** sera demandé aux bénéficiaires, afin de mettre en valeur les projets auprès des donateurs.

